



# TOYOTA ASSURANCE

Couverture optimale pour véhicules utilitaires


# Toyota Assurance. Couverture optimale pour véhicules utilitaires

Toyota Assurance vous procure une couverture d'assurance sur mesure. Vous bénéficiez en outre de la compétence des spécialistes qui effectuent les réparations chez votre partenaire Toyota, y c. en cas de dommages par collision, et ce moyennant une franchise minimale. Vous pouvez également conclure une assurance parking complémentaire.\*

Toyota Assurance vous est proposé exclusivement auprès de votre représentant Toyota officiel en Suisse. En cas de sinistre, c'est la garantie de réparations effectuées par un spécialiste utilisant des pièces de rechange d'origine et d'un traitement rapide et efficace.

## Avantages exclusifs

 **Véhicule de courtoisie, valeur jusqu'à CHF 500.–**  
Conservez votre mobilité en cas de sinistre grâce à un véhicule de courtoisie.

 **Interlocuteur unique**  
Votre partenaire Toyota officiel en Suisse met son savoir-faire à votre disposition pour toutes les prestations automobiles, y compris en cas de sinistre.

 **Couverture bris de glace étendue – sans franchise**  
Bénéficiez d'une couverture bris de glace étendue sans franchise sur votre assurance casco (clignotants, feux arrière et projecteurs incl.). Condition: réparation chez un partenaire Toyota officiel en Suisse.

## Que faire en cas de sinistre?

C'est très simple: il vous suffit de prendre contact directement auprès d'un partenaire Toyota officiel afin de prendre rendez-vous pour les réparations. Il se fera un plaisir de vous assister dans la déclaration du sinistre en vue d'un traitement efficace de votre dossier. Avec Toyota Assurance, la totalité de la franchise pour l'assurance casco est en outre annulée (ou réduite si vous avez opté pour une franchise afin de bénéficier d'une prime encore plus attrayante) lorsque vous faites réparer votre véhicule endommagé chez un partenaire Toyota officiel en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.

\* Conclusion de l'assurance parking uniquement jusqu'à la 5<sup>e</sup> année d'utilisation.